

PROPOSITION DE RATIFICATION DE LA COOPTATION DE MADAME MICHELE DETAILLE EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

(5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 18 juin 2020)

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale de ratifier la cooptation Madame Michèle DETAILLE aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

PRESENTATION :

Madame Michèle DETAILLE a 63 ans.

De nationalité belge, elle est licenciée en relations internationales, gouvernement et administration publique de l'Université Catholique de Louvain

Directeur commercial et marketing pour le Bénélux d'ACCOR SERVICES de 1988 à 1996, Madame Michèle DETAILLE a été par ailleurs Régent de la Banque Nationale de Belgique de 2009 à 2018, et membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de l'Université Catholique de Louvain de 2005 à 2019.

Elle est Présidente de l'association professionnelle FEDIL (Business Fédération Luxembourg) depuis 2019, et également Administrateur de différentes sociétés commerciales (ALIPA GROUP, LUXEMPART, CONTERN SA).

Madame Michèle DETAILLE a la qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance de SYNERGIE SE

PROPOSITION DE NOMINATION DE LA SOCIETE HB COLLECTOR EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

(6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 18 juin 2020)

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale de nommer la société HB COLLECTOR en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

PRESENTATION :

HB COLLECTOR a absorbé au cours de l'exercice 2019 la holding SYNERGIE INVESTMENT, laquelle contrôlait précédemment SYNERGIE SE.

En raison de l'absorption de SYNERGIE INVESTMENT par HB COLLECTOR, SYNERGIE INVESTMENT a été dissoute et, par conséquent, son mandat de Membre du Conseil de Surveillance a pris fin.

Il sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale la nomination de la Société HB COLLECTOR en qualité de Membre du Conseil de Surveillance

HB COLLECTOR qui est contrôlée par M. Henri BARANDE détenait, le 31 décembre 2019, 69,08% du capital et 82,21% des droits de vote exerçables de SYNERGIE.

PROPOSITION DE NOMINATION DE MONSIEUR VICTORIEN VANEY EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

(7^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 18 juin 2020)

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale de nommer Monsieur Victorien VANEY aux fonctions de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

PRESENTATION :

Monsieur Victorien VANEY a 50 ans. Il est de nationalité française.

Diplômé d'HEC et d'un DESS de Droit et Administration de la Communication Audiovisuelle de l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne, Monsieur Victorien VANEY est également diplômé des cycles professionnels européens ACE (Ateliers du Cinéma Européen) et EAVE (Entrepreneurs de l'Audiovisuel Européen).

Avec plus de 15 ans d'expérience en tant qu'entrepreneur dans les secteurs de la culture et des médias, il est notamment le Président fondateur des sociétés Orson films et Orson Pictures Ltd.

Monsieur Victorien VANEY est actuellement Gérant de la société HBBH – HB Businesses in Hospitality, société d'investissement qui opère en Europe dans le domaine de la promotion immobilière et de l'hôtellerie.